



AVIS DE PUBLICITE

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

Place Richard Feuillet

Propriétaire

Commune d'ONDRES
2189 avenue du 11 Novembre 1918
40440 ONDRES
Téléphone : 05 59 45 30 06
Site internet : www.ondres.fr

Objet :

La Commune d'ONDRES met à disposition dans le cadre d'une convention d'occupation du domaine public à titre précaire et révocable, deux emplacements pour l'implantation de deux foodtrucks, d'une surface d'environ 120m² environ (60m²x2) sur la place Richard Feuillet du 1^{er} mars 2024 au 28 février 2025, renouvelable, pour une activité de vente alimentaire à emporter ou sur place, situé place Richard Feuillet.

Communication :

Le cahier des charges de la consultation est disponible gratuitement sur le site internet de la commune d'Ondres (www.ondres.fr).

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de Monsieur SICARD Patrick, Service Foncier, par mail à l'adresse : foncier@ondres.fr

Les offres devront être adressées à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire 2189 avenue du 11 Novembre 1918 40440 ONDRES

Date limite de remise des propositions : le 19 février 2024 à 17h00 soit par courrier postal soit remis à l'accueil de la Mairie d'ONDRES.

APPEL A CANDIDATURES

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC à titre précaire et révocable Place Richard Feuillet - année 2024 / 2025 -

CAHIER DES CHARGES

Date limite de dépôt des dossiers : le 19/02/2024 à 17h00

SOMMAIRE

Article 1 – Objet de l'appel à candidatures

Article 2 – Conditions de l'appel à candidature

Article 3 – Présentation des candidatures

Article 4 – Critères de jugement des candidatures

Article 5 – Conditions d'envoi ou de remise des candidatures

- Annexe :
- Plan de la place Richard Feuillet

ARTICLE 1 – OBJET DE L'APPEL A CANDIDATURES

Cet appel à candidature a pour objet l'occupation à titre précaire et révocable de deux emplacements, d'une surface totale d'environ 120m² (2x60m²) pour l'implantation de deux foodtrucks, du 1^{er} mars 2024 au 28 février 2025, renouvelable, pour une activité de vente alimentaire à emporter ou sur place.

Il ne sera possible d'utiliser la terrasse pour la restauration que du 1^{er} mai au 31 octobre 2024.

L'occupation ne sera renouvelable qu'avec l'autorisation de la Commune au minimum un mois avant le terme de la convention d'occupation précaire et révocable.

Pendant les fêtes locales, les emplacements ne seront pas disponibles et il n'y aura pas d'occupation par les candidats

ARTICLE 2 – CONDITIONS DE L'APPEL A CANDIDATURES

Le présent appel à candidature ne relève pas de la réglementation applicable aux procédures de marchés publics.

La Commune d'ONDRES se réserve le droit d'apporter au plus tard 5 jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au présent cahier des charges.

ARTICLE 3 – PRESENTATION DES OFFRES

Le cahier des charges est téléchargeable gratuitement par chaque candidat sur le site internet de la Commune d'ONDRES (www.ondres.fr).

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

- . Dossier de présentation du candidat et de son expérience dans le domaine du commerce,
- . Dossier administratif
- . Présentation de l'activité, description de l'aspect esthétique et visuel de la structure (photos, vidéos...) et de la grille tarifaire des services et prestations vendus

ARTICLE 4 – CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

Les critères de jugement des offres sont les suivants :

- . Pertinence du projet, adapté à l'image de la commune et prise en compte de la complémentarité des commerces,
- . Variété des produits et éléments tarifaires,

- . Services proposés et adaptation à la vie locale,
- . Qualité des aménagements : sens esthétique (nature) et son agencement (aspect esthétique, visuel et sonore)
- . Adaptation à la démarche et à la politique éco-responsable de la Commune d'ONDRES :
- . Expérience du candidat dans le domaine du commerce.

ARTICLE 5 – ESTIMATIONS REDEVANCES

La redevance sera fixée à 360 euros par mois pour la durée de l'occupation du domaine public pour les deux emplacements soit 180€ par occupation.

ARTICLE 6 – CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES OFFRES

Les candidats devront transmettre leur offre sous pli cacheté portant les mentions :

**COMMUNE d'ONDRES
SERVICE FONCIER**

**APPEL A CANDIDATURES
EMPLACEMENTS place Richard Feuillet**

Le pli devra être remis contre récépissé ou adressé par voie postale en recommandé avec accusé de réception, ou par voie électronique avant la date et l'heure limites indiquées sur la page de garde du présent document à :

**COMMUNE d'ONDRES
Hôtel de Ville
2189, av. du 11 novembre 1918
40440 ONDRES**

Les plis ou mails qui seraient transmis après la date et l'heure limites ne seront pas retenus.



EMPLACEMENT 120m² 2

0 8 16 24 32 m
1:633

